Monsieur

Vous me faite l'honneur de me mander que l'observation que je vous ai adressé à été lue le mardy 14 d'octobre dans une assemblée de l'academie, qu'elle à été trouvé bonne pour le fond. Cependant l'academie souhaite que je donne quelques éclaircissements sur les objections qui ont été faite. Je suis extremement sensible à l'honneur que l'academie me fait, en lui presentant ce fait de pratique, je n'ai pas conté qu'il soit sans deffaut, une censure telle que celle la ne peut servir qu'a m'eclairer et à m'encourager. Je vais donc repondre de mon mieux aux objections qui ont été faite.

1.° On à été surpris qu'après avoir ouvert l'abcès, jusque dans son foyer, il y soit sorty aussy peu de matiere. Je repond à cette objection

ARC 48 n° 33

que la Situation ou le malade se trouvoit alors s'opposoit à l'écoulement du pus, joint à la Sincope qui arriva d'abord ou je ne pus changer le malade de Situation, c'est ce que j'ai cité dans l'observation. Je conviens qu'il eut été plus avantageux d'operer le malade assis sur une chaise ou sur son lit, mais la foiblesse ou il étoit ne permis pas d'en choisir une autre. J'ai marqué dans L'observation que quelques moments après l'operation je le fis coucher sur le coté malade ou il dormis six heures de suite, pendant lequel tems il s'ecoula beaucoup de pus qui non seulement baigna l'appareil mais plusieurs linges qu'on mis autour du malade.

2°. On a regardé comme impossible l'introduction du doigt jusque au foyer de L'abcès par rapport au lieu ou l'abcès est designé. Il est vrai que si les costes avoient été aussi rapprochées que dans l'etat naturel, je n'aurois pu porter mon doigt jusque au foyer de L'abcès comme j'ai fais. J'ai eu tort d'obmettre dans l'observation que les costes etoient si eloignées les unes des autres que j'introduisai certainement mon doigt entre elles avec facilité jusque au foyer de L'abcès, que je fus convaincu de l'adherence du foyer avec le peritoine, et que c'est à la faveur de ce doigt que je conduisai les ciseaux pour achever L'operation. Quant aux causes de cet ecartement des costes, je ne peux l'attribuer qu'a la tension et au gonflement considerable de la partie, qui durerent long tems, joint au fluide epanché qui abreuvoit

*M Petit dans son traité des maladies des os tome 2 Page 94 citte un fait a peu pres semblables, ou il convient q'apres L'usage des cataplasmes emplicatis il trouva [trouva written above: remarqua] des cotes plus dilatées

et relachoir les parties voisines, particulierement les muscles Intercostaux. ——

3.° Vous me mandé que les injections n'ont point eté approuvées, les raisons que vous me faites l'honneur de m'en donner feront qu'a l'avenir je me tiendrai sur mes gardes, heureusement elles n'ont point porter aucun desordre dans la partie, J'avoir soin de les faire sortir autant qu'il m'etoit possible, je me souviens que c'est un precepte que vous m'avez donné et que je n'oublierai jamais. Vous me mandé aussi pourquoi je les ay rendues astringentes sur la fin. Il est vrai que je les ai variées et les voicy telles qu'elles etoient. Les premieres etoient une simple decoction d'orge avec un peu d'eau vulneraire, ensuite au bout de quinze jours je diminuois la dose de la decoction d'orge, et j'augmentois celle de l'eau vulneraire, et enfin sur la fin elles tendoient à rafermir d'avantage les chairs, et n'etoient qu'une decoction de quelques plantes vulneraires, à laquelle j'ajoutai un peu de miel rosat. voila celles que j'ai appellé mal à propos astringentes. * *terme*

Je ne me flatte pas encore que L'academie soit satisfaite de ces raisons, mais qui pourroit se flater d'exposer aux yeux des juges les plus eclairés en Chirurgie quelques faits qui soit sans quelque tache, je regarderé toujours leurs decisions comme L'oracle, Je desirerois que ma pratique me fournisse de temps en temps des occasions pour leur prouver combien j'honore leurs decisions. J'ai l'honneur d'etre avec tout le respect et la reconnoissance possible.

Monsieur

Votre tres humble et tres obeissant serviteur

Cagué

à Nilly ce 28. 8.bre 1749.

Jay cru estre autorisé a Employer les injections, sur l'observation raporté par Mr Lafaye dans ses comentaires sur Dionis Page 101, cett observation est de Mr. Vacher chirurgien major de l'opital de Bezançon